



Institution Champfleury, les Trinitaires

Ecole catholique associée à l'État par contrat

RAPPEL DES HORAIRES : Primaire et Maternelle :

Des retards fréquents entraîneront des sanctions

| | | |
|---------------------------------|---|---------------|
| LUNDI | 9h00 à 11h45(primaire) 9h00 à 11h30 (maternelle) | 13h30 à 16h30 |
| MARDI – JEUDI – VENDREDI | 8h20 à 11h45 (primaire)) 8h20 à 11h30 (maternelle) | 13h30 à 16h30 |

- **Tous les lundis : Rentrée à 9h00**
- → seuls les élèves qui profitent des **Activités Pédagogiques Complémentaires** (A.P.C) ou de l'option Allemand et les élèves ayant fait le choix d'une **Activité Péri Educative** (A.P.E) rentrent à 8h00.

| | MATIN | | MIDI | | APRES-MIDI | | SOIR | |
|---------------------------|-----------|-----------|-----------|--------------|------------|-----------|-----------|--------------|
| | Ouverture | Fermeture | Ouverture | Fermeture | Ouverture | Fermeture | Ouverture | Fermeture |
| Portail Maternelle | 8h00 | 8h45 | 11h30 | 11h45 | x | x | 16h30 | 16h40 |
| Portail Primaire | 7h45 | 8h20 | 11h45 | 12h00 | 13h15 | 13h30 | 16h30 | 17h00 |

Un enfant qui ne serait pas parti à **17h15** sera accompagné à l'étude ou à la garderie **payante** du soir.

Un enfant qui ne serait pas parti à **12h05** sera accompagné à la cantine, le repas **sera facturé** à la famille.

PHOTOS DE CLASSES

Le 13 Septembre 2018 : Photos fratries, groupes et individuelles, élèves du primaire, élèves de la maternelle.

Des précisions concernant l'ordre de passage seront données ultérieurement.

ETUDE ET GARDERIE

Etude surveillée pour les élèves du primaire et garderie pour les enfants de maternelle de 16h45 à 18h00 les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis.

Attention sortie par le primaire (côté place de l'église) à **18h00**.

L'étude et la garderie commenceront le Lundi 3 Septembre 2018.

ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES (A.P.C)

Les activités pédagogiques complémentaires auront lieu le lundi matin de 8h00 à 9h00 (*Seuls les enfants désignés seront concernés*). **Les APC démarrent le lundi 24 Septembre 2018.** L'enfant devra suivre les séances avec assiduité.

ACTIVITES PERI EDUCATIVES (APE)

Les activités péri éducatives auront lieu le lundi matin de 8h00 à 9h00 (facultatifs). **Inscription à l'année.**

Les APE démarreront le 24 Septembre 2018, (une circulaire précisant les modalités d'inscription sera communiquée ultérieurement).

UNIFORME

DU CP AU CM2, un uniforme scolaire, celui de l'Institution Champfleury, est obligatoire au quotidien. **Tenue uniforme à commander sur le Site Internet de notre partenaire Acanthe Uniforme : www.acanthe-uniforme.com**

Cet uniforme scolaire comporte :

- Une jupe « aux genoux » (filles) ou un pantalon ou un bermuda « aux genoux » (filles et garçons) bleu marine (uni) (les joggings, les robes, etc, sont interdits, de même que la couleur noire).
- Un polo à manches courtes ou longues blanc, au blason de l'Institution.
- Un pull-over bleu-marine, au blason de l'Institution.
- Une veste, un blouson ou un manteau bleu-marine (uni, sans flochage et sans inscription, pas de couleur noire).
- Des chaussures « de ville » bleu-marines ou noires, ou des baskets bleu-marine ou noirs (les chaussures sans lanières derrière les talons sont interdites).

Pour ce qui concerne les heures de sport, à partir du CP, l'uniforme scolaire comporte :

- Des chaussures de sport, conformes aux demandes des enseignants.
- Un short rouge ou, si nécessaire, un pantalon de jogging bleu-marine.
- Un tee-shirt blanc à manches courtes, au blason de l'Institution.
- Un sweat-shirt bleu-marine, au blason de l'Institution.
- Si nécessaire, une veste, un blouson ou un manteau bleu-marine (uni, sans flochage et sans inscription, pas de couleur noire).

EN MATERNELLE, les élèves portent une blouse bleu-marine au nom de l'Institution.

Blouse (17 €) à se procurer dans les locaux de l'Institution.

VACANCES SCOLAIRES ANNEE 2018/2019

| | |
|------------------------------|---|
| Toussaint | Du vendredi 19 Octobre 2018 (au soir), Au lundi 5 Novembre 2018 |
| Noël | Du vendredi 21 Décembre 2018 (au soir) Au lundi 7 Janvier 2019 |
| Vacances d'hiver | Du vendredi 8 Février 2019 (au soir) Au lundi 25 Février 2019 |
| Vacances de printemps | Du vendredi 5 Avril 2019 (au soir) Au mardi 23 Avril 2019 |
| Ascension | Du mardi 28 Mai 2019 (au soir) Au lundi 3 Juin 2019 |
| Jours rattrapés | Le vendredi 5 Juillet est rattrapé le vendredi 31 Août 2018 Le jeudi 4 Juillet est rattrapé le vendredi 31 Août (toute la journée). Mercredi 3 Octobre 2018 (classe toute la journée) Le Cross du CP au CM2 aura lieu le mercredi 3 Octobre le matin |
| Fin des classes | Le mardi 2 Juillet 2019 |

DATES DES REUNIONS DES PARENTS : 17 heures

| | |
|---|------------------------------|
| PS – Mme KRIEF - | Mardi 25 Septembre |
| MS – Mme RAPHANEL | Lundi 24 Septembre |
| MS/GS- Mme LEROY | Vendredi 21 Septembre |
| GS- Mme CURNIER | Vendredi 28 Septembre |
| ULIS école- Mme CAMASSEL | Mardi 18 Septembre |
| CPA et CPB - Mme FOUILLER et Mme SAPERES | Jeudi 6 Septembre |
| CE1A et CE1B – Mr MGUYEN MARTINON et Mme NATOLI | Mardi 4 Septembre |
| CE2A et CE2B – Mlle GALINDO et Mme DANIEL | Mardi 11 Septembre |
| CM1A et CM1B – Mme ANDRIEUX VIDAL et Mme MASQUIN | Jeudi 20 Septembre |
| CM2A et CM2B - Mme ALESSANDRI et Mme CARRAZ | Lundi 10 Septembre |
| CM2C/CM1C– Mr PUSTETTO | Lundi 3 Septembre |

Entrée possible jusqu'à 17h00 par le portail de la maternelle.

Après 17h00, l'accès dans l'établissement se fait par l'accueil du Collège.

Les familles qui le peuvent, feront garder leur enfant ce soir-là. Une surveillance sera assurée exceptionnellement jusqu'à 18 heures pour les enfants qui resteront à l'école.

Au-delà de cet horaire, les enfants seront raccompagnés dans la classe, ils retrouveront leurs parents.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à la lecture de cette circulaire, et nous vous souhaitons d'agréables vacances. Avec l'assurance de tout notre dévouement.

La Directrice et l'Equipe Educative